Article 21 du Règlement

d'aujourd'hui, l'insulte n'a pas été enlevée. Aucune excuse n'a été faite à l'endroit des francophones du Canada.

LA RÉFORME FISCALE

LES BIENFAITS

M. Jean-Guy Guilbault (Drummond): Monsieur le Président, les dénigreurs de la Réforme fiscale du ministre des Finances (M. Wilson) perdent la face encore une fois, car suite à cette réforme, la grande majorité des salariés et des prestataires de pension paieront moins d'impôt. Ainsi, 85 p. 100 des Canadiens paieront moins d'impôt à partir du 1^{er} juillet et ils seront en mesure de constater les effets positifs de la réforme lorsqu'ils verront augmenter leur chèque de paie, ce qui leur permettra d'avoir plus d'argent en poche.

Dorénavant, il n'y aura que trois paliers d'imposition, plutôt que dix, ce qui rendra le régime fiscal plus facile à comprendre. Le taux d'imposition sera fixé à 17 p. 100 pour un revenu imposable de moins de 27 500 \$, à 26 p. 100 pour un revenu de 27 500 \$ à 55 000 \$, et à 29 p. 100 pour un revenu de plus de 55 000 \$. De nombreuses concessions fiscales sont éliminées afin de couvrir la baisse des taux d'imposition et de répartir plus équitablement le fardeau fiscal. Des crédits d'impôt remplaceront plusieurs exemptions et déductions. De plus, le crédit maximal par enfant admissible est augmenté et passe donc à 559 \$ pour 1988.

Monsieur le Président, depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement conservateur, de plus en plus de gens travaillent. De plus, on réussit à réduire le déficit et 850 000 Canadiens à faible revenu ne paieront plus d'impôt. On peut dire qu'avec ce ministre des Finances, les consommateurs en ont pour leur argent, monsieur le Président!

[Traduction]

LA PRIVATISATION

LA SOCIÉTÉ ELDORADO NUCLÉAIRE—LES PENSIONS ET LES AVANTAGES SOCIAUX DES TRAVAILLEURS

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, quand le gouvernement a annoncé qu'il privatiserait Eldorado Nucléaire, la ministre qui était alors responsable de la privatisation a dit dans un communiqué de presse que les régimes de pensions et autres avantages sociaux existants seraient repris par la nouvelle société. Elle a répété cette promesse dans une déclaration et dans une lettre envoyée aux employés. La société elle-même a répété cette promesse devant un comité de la Chambre des communes.

Il semblerait cependant, selon une proposition dont les travailleurs ont été informés hier, que les régimes de pensions actuels des employés qui continuent de travailler pour cette société ne seront pas protégés. La protection ne s'appliquera qu'aux employés qui sont déjà à la retraite.

Je prie instamment le gouvernement et la société de tenir la promesse qu'ils ont faite aux travailleurs.

Je peux dire maintenant au gouvernement que l'étude de ce projet à l'étape du rapport, prévue pour cet après-midi, est compromise s'il ne redresse pas sans tarder la situation.

L'AGRICULTURE

LA SÉCHERESSE DANS L'OUEST—LE PROGRAMME D'AIDE FÉDÉRAL

M. Felix Holtmann (Selkirk—Interlake): Monsieur le Président, le 30 juin, le gouvernement a annoncé son programme d'aide à l'intention des éleveurs victimes de la sécheresse. Le gouvernement fédéral dépensera 76 millions de dollars qui seront répartis entre les trois provinces des prairies.

C'est là un autre exemple du genre d'initiatives que les Canadiens de l'Ouest attendent du gouvernement conservateur. Ce gouvernement n'attend jamais les appels désespérés des pseudo-cowboys libéraux de l'Ouest ou, pire encore, la liste de solutions à la sécheresse du chef néo-démocrate (M. Broadbent) et d'un certain monsieur Zéro, Romanov, Romanow ou quelque chose du genre, de la Saskatchewan.

Aucun Canadien de l'Ouest ne compte sur le leadership du député d'Oshawa. Apparemment, le plan du NPD pour faire face à la sécheresse sera rendu public au cours des prochaines élections fédérales. S'ils attendent que les néo-démocrates prennent des mesures ou présentent leurs plans, le printemps prochain, les agriculteurs de la Saskatchewan cracheront du sable et les cadavres des vaches engraisseront les marguerites.

LES LANGUES OFFICIELLES

LE DÉPUTÉ DE CHARLEVOIX—APPEL AU NOM DES ANGLOPHONES

L'hon. Bob Layton (Lachine): Monsieur le Président, hier après-midi, mon collègue et ami, le député de Charlevoix (M. Hamelin), a fait vibrer les murs de cette auguste Chambre des communes avec l'appel enthousiaste qu'il a lancé quand il nous a demandé d'appuyer le projet de loi C-72. Éminent défenseur et partisan du Québec, il a sollicité cet appui en ces termes

... pour le Canada et pour sa population.